

La recherche par propriétaire

Réaliser une recherche par propriétaire

La recherche par propriétaire permet d'accéder aux informations cadastrales à partir du nom d'un propriétaire ou de son numéro de compte. Cette fonctionnalité est principalement disponible pour les applications SIG arcOpole « Cadastre » et « Urbanisme ».

La recherche par propriétaire est accessible à partir de l'outil de sélection et de recherche situé en haut à droite de la carte et représenté par un bouton violet avec une flèche blanche.

En cliquant sur ce bouton, vous accédez à la fenêtre de paramétrage des sélections et recherches sur arcOpole. Vous devez au préalable vérifier que la couche parcellaire sur laquelle porte la recherche est bien sélectionnée dans la liste déroulante.



Pour accéder à la recherche par propriétaire, vous devez cliquer sur le bouton « Par propriétaire » dans la partie « Sélection assistée » de cette fenêtre.



Vous accédez ainsi à la fenêtre de sélection pour cette recherche. Vous allez ainsi pourvoir rechercher toutes les parcelles qui répondent aux critères saisis.

Par propriétaire	
) Tous 🔵 Bäti 🔵 Non Bäti 1 Sélectionner une commune	-
Saisir un nom (3 car. min.)	
Ou	3
Saisir un compte	*
VALIDER	4
	Tableau

Vous pouvez indiquer le type de bien détenu par le propriétaire recherché : bâti, non-bâti, bâti et non bâti (1).

Vous devez d'abord saisir la commune sur laquelle porte la recherche (2) avant de pouvoir accéder au critère de recherche sur le propriétaire. Dès lors, vous allez pouvoir saisir, soit le nom du propriétaire (3 caractères au minimum sont nécessaires), soit son numéro de compte (3).

Il ne vous reste qu'à cliquer sur le bouton « Valider » pour accéder au(x) résultat(s) de la recherche (4).

La liste des parcelles répondant aux critères de recherche spécifiés apparait dans le tableau de résultats. En doublecliquant sur chacun de ces résultats, vous allez pouvoir localiser précisément la parcelle souhaitée mais aussi ouvrir la fiche d'informations associée.



Obtenir un relevé de propriété

Lorsque vous consultez la fiche d'informations d'une parcelle, vous avez la possibilité d'accéder au relevé de propriété pour le (ou les) propriétaire(s) de la parcelle. Ce document présente les informations détaillées de la situation d'un propriétaire et son imposition.

Pour ce faire, il faut cliquer sur le bouton « Consulter les propriétaires » de la fiche d'informations afin d'accéder au(x) propriétaire(s) de la parcelle.



Il ne vous reste qu'à cliquer sur le bouton « Imprimer un relevé de propriété ». Le document s'ouvre dans un nouvel onglet de votre navigateur internet au format PDF.

